

POLITIQUES TEMPORELLES : bien entamer votre mandat grâce à l'association Tempo Territorial

La période que nous avons traversée ces derniers mois a fait ressortir l'importance de prendre en compte la question du temps dans les politiques publiques menées par les collectivités territoriales.

Tout d'abord pendant le **confinement**, avec un rapport au temps très différent en fonction du vécu des personnes : temps arrêté, suspendu, ralenti pour les uns, alors que d'autres éprouvent des difficultés à concilier les temps professionnels, parentaux, éducatifs et les tâches domestiques, faisant ressortir des inégalités profondes dans notre rapport au temps, entre femmes et hommes et entre catégories sociales notamment.

À l'heure du déconfinement progressif, **les politiques temporelles ont été mises en lumière** pour agir sur les flux et repenser l'aménagement de la ville : aménagements temporaires et transitoires, décalage des horaires de travail et de cours, créneaux d'accès aux services, télétravail...

Autant de champs sur lesquels Tempo Territorial réfléchit depuis longtemps.

Grâce à ses membres et à leur **engagement**, notre association est forte d'une expertise importante en matière de politiques temporelles depuis maintenant bientôt 15 ans. Favoriser le vivre ensemble, améliorer la qualité de vie et réduire les inégalités en promouvant la prise en compte des temps, tant collectifs qu'individuels, sont au cœur de notre mission.

Nous nous sommes saisis de nombreux sujets au cours des dernières années. En matière d'**aménagement**, la prise en compte du temps amène à repenser l'accessibilité des services du territoire, l'évolution des usages au fil du temps, les aménagements temporaires.

Prendre en compte le temps dans les **mobilités** invite à accompagner la variabilité des pratiques de déplacements par une offre élargie de solutions de mobilité, et à **agir sur les usages plutôt que sur les infrastructures** pour limiter la congestion.

D'autres sujets encore, émergeant dans le débat public ont fait l'objet d'apports d'expertise et **d'échanges entre les membres de notre réseau** : rythmes scolaires, horaires d'ouverture des services au public, et notamment **des bibliothèques, ouverture des commerces le dimanche, vie nocturne, mais aussi prise en compte du temps dans les territoires ruraux...**

D'un point de vue méthodologique, les politiques temporelles reposent à la fois sur **une connaissance fine de l'évolution des rythmes de vie de nos territoires** et sur une **concertation** menée avec l'ensemble des parties prenantes : habitants usagers, agents des services, élus... Les projets mis en place privilégient **l'expérimentation**, la sobriété et les approches sur les usages plutôt que sur des infrastructures lourdes. En cela, l'approche temporelle est également un levier de la transition écologique et énergétique.

Notre site internet réunit de très nombreuses ressources ouvertes à tous pour diffuser et insuffler cette prise en compte du temps dans les politiques publiques. Vous y trouverez également la tribune que nous avons publiée, avec plus de 150 personnalités, pour défendre le "**droit au temps**" et inviter de nouvelles collectivités à se saisir de la clé des temps.

→ WWW.TEMPOTERRITORIAL.FR

1 adulte sur
2 et 1 enfant
sur 4 ne
partent pas
en vacances.

Les femmes
consacrent en
moyenne 3
heures aux
tâches
ménagères, les
hommes 1h20.

Passons à
l'heure du
temps!

Les rendez-vous -de Tempo Territorial

Pour accueillir et accompagner les collectivités souhaitant mettre en place des politiques temporelles,

UNE SESSION DE DÉCOUVERTE ET DE FORMATION

est prévue

LE MARDI 3 NOVEMBRE 2020,
DE 10H A 13H à PARIS.

Ouverte aux élus et aux techniciens des collectivités, mais aussi aux chercheurs et acteurs locaux, cette rencontre sera précisée dans ses modalités sur notre site internet et dans notre newsletter.

50 MIN / JOUR
Temps moyen
de
déplacement
des personnes
ayant un
emploi

48 % des
salariés
travaillent
le samedi

Villes :
rythmes
maîtrisés
ou
imposés ?

À noter également dès à présent, la date de notre rencontre annuelle,

LES "TEMPORELLES",
qui auront lieu cette année
à POITIERS
LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2020
sur la question du
"TEMPS DES ÉTUDIANTS,
TEMPS DES CAMPUS".

Katja KRÜGER
Présidente de Tempo Territorial

ASSOCIATION TEMPO TERRITORIAL
<http://tempoterritorial.fr>

Hôtel de Renne Métropole –
Bureau des temps /
Direction des coopérations
métropolitaines
4 avenue Henri Fréville, CS 93111
35031 Rennes Cedex

tél : 02 23 62 20 95
N° SIRET : 478 844 566 00057
Code APE : 9499Z